



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 novembre 2023

Délibération n° 12

Date de convocation

10.11.2023

Date d'affichage

15.11.2023

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 34

Objet : Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires et des Randonnées

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. FC. YOUNBI NGAMO par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. John SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX par M. P. PELLOUX.

Absente

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID : 077-217701226-20231120-DEL_20NOV23__12-DE



Madame Maryline GEORGET a été élue secrétaire de séance.

Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Il est proposé d'approuver la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires et des Randonnées, intégrant notamment la création d'un tronçon sur la promenade de la Couture, l'inscription d'un cheminement traversant le Bois l'Evêque qui a fait récemment l'objet de travaux de génie écologique financés en partie par le Département.

Au vu de ces éléments, je vous propose d'en délibérer

VU l'article L.361-1 du Code de l'Environnement ;

VU la délibération du Conseil départemental de Seine-et-Marne en date du 26 juin 1991 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°11 en date du 7 juillet 2003 donnant un avis favorable au projet de plan départemental de la randonnée ;

Considérant que le Département est compétent pour établir un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), après avis des communes intéressées ;

Considérant que les itinéraires inscrits à ce plan peuvent également, après délibération des communes concernées, emprunter des chemins ruraux ;

Considérant que toute aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée doit comporter soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution ;

Considérant que toute opération publique d'aménagement foncier doit respecter ce maintien ou cette continuité ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID : 077-217701226-20231120-DEL_20NOV23__12-DE



1. **ÉMET** un avis favorable à la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, annexé à la présente délibération ;
2. **ACCEPTE** l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée mis à jour des chemins ruraux tels que désignés dans l'annexe à la présente délibération.
3. **REMPLECE** la délibération n°11 du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2003 qui sera dépourvue d'effet à compter de la date de publication et de transmission de la présente délibération au Représentant de l'Etat.
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Combs-la-Ville, le 20 novembre 2023

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Maryline GEORGET

Pour : 34
Contre : -
Abstentions : -